

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 03478 Numéro SIREN : 819 566 266 Nom ou dénomination : A.C

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2021 sous le numéro de dépôt 11395

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes				
Déclaration néante				
Si PME innovantes				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)				
A ADRESSES DE L'ENTREPRISE	5, Allée Henry Valentin			
adresse du siège social	93190 LIVRY GARGAN FRANCE			
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :				
Adresse de messagerie				
RÉGIME FISCAL DES GROUPES				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère				
B ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
Activités exercées	Couverture, étanchéité, charpente			
C COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?		Si oui, nom du logiciel utilisé :		
Nom et adresse du comptable	Salarié/Indépendant :		Tél :	
Nom et adresse du conseil	Salarié/Indépendant :		Tél :	
Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné	n° d'agrément du CGA/OMGA :			
Visa : CGA/OMGA		Viseur conventionné		
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC				
1 – Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :				
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD , indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :				
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :				

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	
--	--

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 Résultat fiscal					
Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 %					
Bénéfice imposable à 28 %					
Bénéfice imposable à 15 %					10 804
Déficit					0
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 Plus-values					
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%					
Plus-values à long terme au taux de 19%					
Autres Plus-values imposables au taux de 19%					
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%					
Plus-values exonérées art. 238 quindecies					
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies		Pôle de compétitivité art. 44 undecies	
Société d'investissements immobiliers côtée		Autres dispositifs		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI					
D IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %					

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ									
								Formulaire néant	
ACTIF			Exercice clos en N						
			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		
Actif immobilisé									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012		0			
	Autres	014		016		0			
Immobilisations corporelles		028	11 563	030	6 927	4 636			
Immobilisations financières (1)		040		042		0			
Total I (5)		044	11 563	048	6 927	4 636			
Actif circulant									
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		0			
	Marchandises	060		062		0			
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		0			
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	24 083	070		24 083			
	Autres (3)	072	8 380	074		8 380			
Valeurs mobilières de placement		080		082		0			
Disponibilités		084	26 332	086		26 332			
Charges constatées d'avance		092		094		0			
Total II		096	58 795	098	0	58 795			
Total général (I + II)		110	70 358	112	6 927	63 431			
PASSIF								Exercice N NET	
Capitaux propres									
Capital social ou individuel								120	2 000
Écarts de réévaluation								124	
Réserve légale								126	
Réserves réglementées								130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants						131	)	132	
Report à nouveau								134	32 617
Résultat de l'exercice								136	7 741
Provisions réglementées								140	
Total I								142	42 358
Provisions pour risques et charges				Total II				154	
Dettes (4)									
Emprunts et dettes assimilées								156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164	
Fournisseurs et comptes rattachés								166	9 887
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :						169	689)	172	11 186
Produits constatés d'avance								174	
Total III								176	21 073
Total général (I + II + III)								180	63 431
Renvois									
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de	182		918	

					l'exercice		
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE										
Formulaire néant										
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N		
Produits d'exploitation										
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires			209		210			
Production vendue	biens				215		214			
	services				217		218	150 235		
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222			
Production immobilisée							224			
Subventions d'exploitation reçues							226			
Autres produits							230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	150 235		
Charges d'exploitation										
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							234			
Variation de stock (marchandises)							236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							238	3 990		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)							240			
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier	5 683	immobilier		242	62 664		
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243		)	244	1 780	
Rémunérations du personnel							250	48 114		
Charges sociales							252	20 395		
Dotations aux amortissements							254	2 487		
Dotations aux provisions							256			
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259		)	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
Total des charges d'exploitation (II)							264	139 430		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	10 805		
Produits et charges divers										
Produits financiers							(III)	280		
Produits exceptionnels							(IV)	290		
Charges financières							(V)	294		
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		)	(VI)	300	1 443
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348					
Impôts sur les bénéfices							(VII)	306	1 621	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	7 741		

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	7 741	314	0
Réintégrations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322			
Impôts et taxes non déductibles						324	1 621		
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330	1 443		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Déductions									
Entreprise nouvelle (44 sexies)				986			342		
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)				987					
Zone restruct. défense (44 terdecies)				127					
Zone revitalisation rurales (44 quindecies)				138					
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)				981					
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989					
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				991					
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)				990					
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992					
Investissements outre-mer				344					
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)				345					
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)				993					
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit			346			350		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			641					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	10 805	354	0	
Déficits									
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)				dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	10 805	372	0	

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Amende	1 443
Divers à déduire	
Libellé	Montant

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES											
Formulaire néant											
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice										
ACTIF IMMOBILISÉ											
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
Fonds commercial		400		402		404		406	0		
Autres		410		412		414		416	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
Terrains		420		422		424		426	0		
Constructions		430		432		434		436	0		
Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446	0		
Installations générales agencements divers		450		452		454		456	0		
Matériel de transport		460		462		464		466	0		
Autres immobilisations corporelles		470	10 645	472	918	474		476	11 563		
Immobilisations financières		480		482		484		486	0		
TOTAL		490	10 645	492	918	494	0	496	11 563	0	
II	AMORTISSEMENTS			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				500		502		504		506	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
Terrains				510		512		514		516	0
Constructions				520		522		524		526	0
Installations techniques matériel et outillage industriels				530		532		534		536	0
Installations générales, agencements, aménagements divers				540		542		544		546	0
Matériel de transport				550	496	552	247	554		556	743
Autres immobilisations corporelles				560	3 944	562	2 240	564		566	6 184
TOTAL				570	4 440	572	2 487	574	0	576	6 927

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

2033 E - CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS			
			Formulaire néant
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		150 235
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
Total 1	106		150 235
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
Total 2	144		
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		3 990
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150		
Total 3	152		3 990
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	146 245
V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	du		au
Date de cessation		186	

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	4
dont apprentis	657	0
dont handicapés	651	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	4

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL									
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)								2033F	
								Formulaire néant	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		901				Nombre total de parts ou d'actions correspondantes		902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		903		1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes		904 100	
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :									
Forme juridique				Dénomination					
Numéro SIREN				Nombre de parts				% de détention	
Adresse (N°, type et libellé voie)									
Code Postal				Commune				Pays	
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :									
Titre et Nom patronymique		Monsieur CHABANE Youcef							
Nom marital				% de détention		100,00		Nb de parts ou actions 100	
Date de naissance		17/03/1969		N° Département		99		Commune Alger	
Adresse (N°, type et libellé voie)		5, Allée Henry Valentin							
Code Postal		93190		Commune		LIVRY GARGAN		Pays FRANCE	

SASU A.C
Société Par Action Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 2000,00 EUROS
Siège Social : 40, Rue Georges Clemenceau
93190 LIVRY GARGAN
SIRET : 819 566 266 00014

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 30 MARS 2021

**L'an Deux Mille Vingt et un,
Le 30 mars à 9 heures,
A Saint-Denis,**

Les Associés de la Société A.C, Société par action simplifiée unipersonnelle au Capital de 2000,00 Euros, divisé en 100 actions de 20,00 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et extraordinaire sur convocation de la gérance faite par lettre recommandée quinze jours à l'avance à chaque associé.

SONT PRESENTS

- Monsieur CHABANE Youcef

Propriétaire de 100 ACTIONS

TOTAL DES PARTS REPRESENTEES

100 ACTIONS

Soit l'intégralité du Capital Social.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Les Associés présents possédants ainsi 100 ACTIONS, soit plus de la moitié des ACTIONS Sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur CHABANE Youcef agissant en qualité de Président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 et quitus à la gérance,
- Approbation du salaire du gérant
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Une copie de la lettre recommandée adressée à chaque associé et les avis de réception,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2019,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2019 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Gérant quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Gérant et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2019 (7.741,00 €) et le bénéfice d'exercices précédent (32.617,00 €) de la manière suivante :

-Report à nouveau : 40.358,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le salaire de 18.740,04€ versé au gérant au titre de l'année 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Gérant de la Société ou à tous porteurs des copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 14 Heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Gérant et les associés.

Monsieur CHABANE Youcef



SASU A.C
Société Par Action Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 2000,00 EUROS
Siège Social : 40, Rue Georges Clemenceau
93190 LIVRY GARGAN
SIRET : 819 566 266 00014

RAPPORT DE GESTION
DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Mars 2021

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation de notre Société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, le rapport de gestion ainsi que tous les comptes annuels dudit exercice.

Pour information, il vous a été adressé avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, savoir :

- Les comptes annuels et le texte des résolutions soumises à votre vote

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé sont présentés en conformité avec la loi comptable n° 82/3530 du 30 avril 1983 et du décret n° 83/1020 du 29 novembre 1983.

Les résolutions qui vous sont soumises correspondent aux différentes propositions qui vous sont faites.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à la gérance quitus de sa gestion.

Vous trouverez, en annexe, de façon détaillée, les principales informations comptables.

COMPTE RENDU DES PRINCIPALES INFORMATIONS COMPTABLES
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 Décembre 2019

RESULTATS – AFFECTATION

== == == == == == == == :

- Examen des comptes et résultats.

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à **150.235,00 €**.

Le montant des traitements et salaires s'élève à **48.114,00€**.

Le montant des cotisations sociales s'élève à **20.395,00 €**.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total **139.430,00 €**.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à **10.805,00 €**.

Après prise en compte :

- De l'impôt sur les sociétés de **1.621,00 €**.
- Charges exceptionnels **1.443,00 €**

L'exercice clos le 31 Décembre 2019 se traduit par un bénéfice de **7.741,00 €**.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Gérant et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2019 (7.741,00 €) et le bénéfice d'exercices précédent (32.617,00 €) de la manière suivante :

-Report à nouveau : 40.358,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

APPOINTEMENTS DU PRESIDENT.

Vous aurez à donner quitus de la gestion pour l'exercice (01/01/2019 au 31/12/2020) et à ratifier la rémunération perçue par le Président (Appointements, Salaires) au cours dudit exercice.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à Saint-Denis
Le, 30/03/2021

LE Gérant

